

## DYNAMIQUE D'INSTITUTIONNALISATION DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION DANS LES SERVICES PUBLICS EN CÔTE D'IVOIRE

**Gogoué Jean Claude DANHOUE**

Université Félix HOUPHOUËT-Boigny, Abidjan-Cocody, Cote d'Ivoire

[danhouejeanclaude@gmail.com](mailto:danhouejeanclaude@gmail.com)

**Résumé :** L'objectif de cette étude est d'évaluer la stratégie d'institutionnalisation de la lutte anti-corruption en Côte d'Ivoire. La méthodologie utilisée mobilise l'approche qualitative autour d'une étude documentaire, d'une enquête de terrain et des entretiens individuels. L'échantillonnage par intention repose sur 150 individus. La corruption dans les services publics tend à prendre une nette proportion et se pose comme un problème de portée publique. Pour y faire face, la Côte d'Ivoire s'est engagée dans l'institutionnalisation de la lutte anti-corruption. Les résultats de l'étude confirment la création de plusieurs organismes étatiques qui visent l'amélioration de la gestion des affaires publiques. Bien que des performances soient à souligner en termes de résultats dans le cadre de la lutte anti-corruption, cependant, l'institutionnalisation de la lutte contre la corruption n'a pour le moment pas contribué efficacement à son éradication. Pour atteindre l'objectif de l'amélioration de la gouvernance au sein des services publics, il convient de rendre plus professionnelles et indépendantes les institutions de lutte, de renforcer la capacité des acteurs, de consolider l'Etat de droit et promouvoir la participation des citoyens à la gestion des biens publics.

**Mots-clés:** Corruption - Réformes institutionnelles - Bonne gouvernance-Services publics - Délinquant financier.

## DYNAMICS OF INSTITUTIONALIZATION OF THE FIGHT AGAINST CORRUPTION IN PUBLIC SERVICES IN CÔTE D'IVOIRE

**Abstract :** The objective of this study is to evaluate the strategy for institutionalizing the fight against corruption in Côte d'Ivoire. The methodology used mobilizes the qualitative approach around a documentary study, a field survey and individual interviews. Sampling by intention is based on 150 individuals. Corruption in public services tends to take on a clear proportion and arises as a problem of public concern. To deal with this, Côte d'Ivoire has embarked on the institutionalization of the fight against corruption. The results of the study confirm the creation of several state organizations aimed at improving the management of public affairs. Although performance should be highlighted in terms of results in the fight against corruption, however, the institutionalization of the fight against corruption has not yet contributed effectively to its eradication. To achieve the objective of improving governance within public services, it is necessary to make the institutions involved in the fight more professional and independent, to strengthen the capacity of actors, to consolidate the rule of law and to promote the participation of citizens in the management of public goods.

**Keywords:** Corruption-Institutional reforms-Good governance-Public services-Financial offender.

## Introduction

La Banque mondiale et l'ONG Transparency International, (2018), chiffrent les détournements de fonds dans les services publics à 2600 milliards de dollars, soit plus de 5% du PIB mondial par an. La corruption impacte la croissance économique et le développement humain. Egalement, elle contribue à l'inégale répartition des ressources publiques et une contre-performance des agents publics E. Jabri et E. Khider, (2020, pp. 459-479).

Sur le continent Africain, la corruption dans les services publics fait perdre plus de 400 milliards de dollars aux Etats K. Agbékponou et L. Kebalo, (2019, pp. 9-33). Au Bénin, la perte liée à la corruption est de 375 milliards de FCFA par an L.BODJRENOU Laurence et H. SENA, (2016, pp.120). Au Mali, les fonds sortis des caisses des structures de l'Etat entre 2005 et 2017 se calcule à plus de 734,5 milliards de FCFA O. Koné (2015, pp.165-348). Au Togo, l'étude de E. Kossivi, (2019, pp. 9-18), révèle qu'environ 10 milliards de FCFA en pots-de-vin sont payés chaque année par des particuliers et des entreprises. En Guinée, le chiffre officiel de la corruption est estimé à près de 480 milliards de Francs guinéens détournés dans des services de justice, des finances et des comptabilités publiques D. Avom et G. Fanken (2014, pp.101-128).

L'éradication, ou à défaut, la réduction est devenue l'un des critères d'appréciation de la bonne gouvernance et de l'aide au développement. Cependant, les organismes anti-corruption ne parviennent toujours pas à avoir un impact décisif sur la corruption. Les échecs des stratégies autocentrées de lutte amènent à expérimenter des nouvelles pistes A. Mtiraoui et M. Lassoued (2019, pp. 81- 94). C'est ainsi, que sur le continent, le phénomène sera combattu avec des outils à la hauteur des enjeux, d'où l'institutionnalisation de la lutte à travers la mise en place d'institutions et d'organismes indépendants et spécialisés anti-corruption, dotés de financements publics avec des missions préventives et répressives E. Eyebiyi, (2014, pp. 174-194).

Au Mali, quatre grandes institutions, dont le Bureau du Vérificateur général, l'Office central de lutte contre l'enrichissement illicite, la Cellule nationale de traitement des informations financières et la cellule économique et financière du parquet, sont mises en place pour lutter contre le phénomène. Pareil, en Guinée, l'Agence Nationale de lutte contre la Corruption et de promotion de la Bonne gouvernance a été instaurée comme l'institution anti-corruption. Au Benin, le Front des Organisations Nationales contre la Corruption (FONAC) a été installé avec pour mission de lutter contre la corruption sous toutes ses formes L.Thiombiano, (2022, pp. 279-288).

Selon H.Debih (2020, pp.277-302), cette dynamique d'institutionnalisation de la lutte contre la corruption au sein des services publics a ramené l'Indice de Perception de la Corruption dans plusieurs pays à un niveau acceptable. Cependant, la persistance d'un niveau de corruption élevé dans quelques pays du continent dénote que la politique publique instaurée n'a pas amélioré nettement la lutte contre la corruption Y. Boisvert et L. Bégin (2019, pp. 767-780). Pour J.Oda et N.Smaila, (2021, pp. 49-89), pour améliorer de façon considérable la gestion efficiente dans les services publics, il faut bien comprendre la corruption dans le contexte plus large de la gouvernance qui

englobe la transparence, l'accès à l'information, l'État de droit, la responsabilisation, qui à leur tour affectent la corruption et auxquels il faut s'attaquer directement.

En Côte d'Ivoire, la corruption est devenue endémique et affecte tous les niveaux des services publics, comme l'attestent les Rapports de Transparency international (2017), l'Institut National des Statistiques (2018), la Fondation Mo Ibrahim, (2019). E. YEO (2018, pp.90-103), relève que l'administration publique opère dans l'opacité et la corruption est devenue la règle dans les différents services pour tout acte administratif ou des passations de marchés publics. La lutte contre la corruption devient donc un défi à relever. Et l'Etat va devoir opérer des réformes institutionnelles pour renforcer les dispositions existantes A. Koné, (2017, pp. 245-248).

L'objectif de cette étude consiste à évaluer la stratégie d'institutionnalisation de la lutte anti-corruption dans les services publics à Abidjan.

L'article se structure autour d'un cadre théorique et méthodologique, d'une présentation des résultats et d'une discussion.

## **1. Cadre théorique et méthodologique**

### **1.1. Cadre de références théoriques**

Deux théories sont convoquées pour mener à bien cette recherche: La théorie des choix publics et la théorie des dimensions institutionnelles. La théorie des choix publics (De Graaf, 2007, pp. 39-86), note que les comportements de l'agent public, sont motivés par l'intérêt personnel de maximiser son utilité personnelle aux dépens des intérêts collectifs. La théorie soutient donc que la corruption est un acte d'agents rationnels fondé sur l'analyse des coûts-bénéfices. L'individu passe à l'acte quand les avantages escomptés l'emportent sur les inconvénients attendus. Cette théorie cadre avec l'étude. En effet, ces acteurs corrompus et corrupteurs opèrent illicitement de manière rationnelle, et ce, après une bonne analyse du gain à obtenir. La corruption est devenue systémique, et également omniprésente et affecte tous les secteurs de la société. Ainsi les pratiques corruptibles se généralisent-elles, se banalisent-elles. Conséquemment, la corruption devient la règle et non l'exception.

Concernant la théorie des dimensions institutionnelles (Prasard et al, 2019, pp.96-132), elle explique que l'environnement de toute entreprise ou tout organisme est caractérisé par des règles et des exigences institutionnelles qui sont un ensemble de valeurs, de normes, de lois ou encore de modèles organisationnels auxquelles celle-ci et les agents doivent se conformer. La corruption se perçoit sous différents angles micro, méso et macro et pour y faire face, une institutionnalisation formelle de la lutte s'impose afin d'influencer les structures et leurs modes de gestion. Cette théorie corrobore les résultats des recherches. Effectivement, les réformes politiques, économiques et sociales entreprises dans les services publics à l'encontre des acteurs étatiques, et par extension tout agent public, ont amélioré la transparence et l'obligation de rendre compte dans le secteur public.

## ***1.2. Cadre méthodologique de l'étude***

Le cadre de ce travail est la ville d'Abidjan, capitale économique de la Côte d'Ivoire. Pour répondre à l'objectif de l'étude, nous nous sommes rendus dans des structures de lutte contre la corruption et dans quelques services publics en vue de rencontrer la population d'enquête.

La population de cette étude est constituée des agents de l'administration publique qui ont la charge de répondre aux besoins d'intérêt général de la population (ordre public, bonne marche des services publics), des responsables des institutions de lutte contre la corruption qui conjuguent un ensemble de moyens humains, matériels et financiers pour lutter contre la corruption et des responsables de la Société Civile qui initiatives citoyennes dans le domaine de la bonne gouvernance dans la gestion des biens publics . L'échantillon de la population d'enquête porte sur 150 individus retenus selon la méthode d'échantillonnage par intention.

Cette recherche se veut qualitative, d'où le recours à l'utilisation d'instruments de collecte de données de type qualitatif. L'étude documentaire, l'observation non participante et l'entretien semi-direct et sont les instruments retenus. Par le truchement l'étude documentaire, des documents d'ordre général en rapport avec la lutte institutionnelle contre la corruption et de manière spécifique celle pratiquée dans des services publics ont été recensés. A cet effet, nous avons recensé des thèses de doctorat, de mémoires de maîtrise et de master, des rapports d'étude et des articles scientifiques. Aussi, des rapports des institutions et d'ONG au plan international que national sur l'état de la corruption et les acquis en matière de lutte ont été consultés. L'entretien semi-direct a permis de créer un cadre d'échange avec les différentes catégories de la population d'enquête. Les thématiques abordées tournaient autour de la connaissance de la corruption et des actes assimilés, du profil des personnes susceptibles d'actes de corruption, les attitudes encourageant la corruption et l'institutionnalisation de lutte. Cette démarche nous a permis une meilleure appréhension de la corruption dans des entreprises publiques et la politique de lutte. La grille d'observation et le guide d'entretien ont contribué à la collecte des données. À travers l'observation non participante, nous avons observé des actes de corruption. Elle a été faite au sein des différentes administrations concernées par l'étude. Il s'est agi de faire des remarques de corruption dans l'accomplissement quotidien des tâches des agents publics, d'une part, et d'observer les mécanismes institutionnels mis en place pour lutter contre la corruption dans les services publics, d'autre part. Cette observation a permis aussi de porter une attention sur les initiatives citoyennes entreprises par la société civile dans la cadre de soutien aux actions du gouvernement dans la lutte.

La méthode choisie pour l'analyse des données de nos enquêtes est l'analyse de contenu. Cette démarche se justifie par la nature de l'étude elle-même. En effet, elle induit l'approche qualitative avec les outils de collecte de données qui vont avec. Cette étude montre le contenu de la politique publique de lutte contre la corruption dans les services publics en Côte d'Ivoire ainsi que les acquis et les faiblesses.

## 2. Résultats

### 2.1. Contexte d'institutionnalisation de la lutte contre la corruption

Les problèmes de corruption et de gouvernance en Côte d'Ivoire s'inscrivent dans le contexte économique, politique et historique du pays. Dix années de guerre politico-militaire conduisant à l'absence d'Etat de droit ont eu pour corollaire une corruption systémique accrue et une recrudescence des attitudes prédatrices à tous les niveaux de la société, et particulièrement au sein des services publics. Des travaux de recherche indiquent que différentes formes de corruption allant des pots-de-vin, à l'abus de la fonction, de détournement de deniers publics, le clientélisme et les réseaux claniques sont fréquemment observés dans l'administration publique. Pour réguler l'environnement des structures étatiques, en 2002, l'Etat avait institué un cadre de lutte contre la corruption, regroupant un Comité interministériel à la Gouvernance (CIG), un Secrétariat national à la gouvernance et de renforcement des capacités (SNGRC) et en 2009, l'Autorité nationale de régulation des marchés publics et l'adoption d'un Code des marchés publics. Ces réformes ont été entravées par un ensemble de défaillances institutionnelles. Conséquences, plusieurs secteurs publics seront en proie à une corruption d'envergure, et le secteur le plus touché est celui des marchés publics, où les passations des marchés sont obstruées de dessous de tables malgré un renforcement des mesures de lutte. « Les appels d'offre ne sont pas ouverts, les entreprises contractantes contactent directement des prestataires à qui ils n'hésitent pas à proposer ledit marché moyennant des dessous-de-table » les mots d'un enquêté. Selon les données de la Banque mondiale, la corruption est perçue à (64%) comme répandue par les autorités administratives. Les chefs d'entreprise à (47%), estiment que la corruption en Côte d'Ivoire se situe à un niveau de gravité élevé. Pour (47%), des acteurs de la société civile, la corruption est à un niveau très grave (BM, 2009). L'ampleur du phénomène est donc incontestable et ressentie comme telle. Un sondé dit ceci « Dans les services de l'administration publique, la corruption est pratiquée à un niveau tel que tout le monde a tendance à s'en accommoder. La corruption est désormais acceptée comme un argument normal pour ravir une commande ». Tous les indices de perception de la corruption de Ibrahim de la gouvernance Africaine et de Transparency International en 2010, ont classé respectivement la Côte d'Ivoire en 48e position sur 52 pays examinés en termes de primauté du droit, et 130e sur les 176 pays et territoires évalués, avec une note de 29, sur une échelle de (très corrompu) à 100. Par ailleurs, la Côte d'Ivoire est dépendante de l'aide étrangère, qui représente 56,3 % des recettes publiques (L'Organisation de coopération et de développement économiques) et les bailleurs ont mis un point d'honneur sur la bonne gouvernance comme l'un des critères d'aide au développement.

Ces différentes situations vont guider le nouveau Président de la république dès son accession à la Magistrature suprême en 2011 à inscrire dans l'agenda politique la lutte contre la corruption, et ce, à travers un Plan National de Bonne Gouvernance.

## **2.2. Stratégies de lutte contre la corruption**

**Sur le plan juridique**, le 14 février 2012, le pays a ratifié la Convention de l'Union Africaine sur la prévention et la lutte contre la Corruption et la Décision n° 26/CM/UMOA du 2 juillet 2015 portant adoption du projet de loi uniforme relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme dans les Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA). Le 13 janvier 2018, le pays instaure la Loi n° 2018-570 relative à la protection des témoins, victimes, dénonciateurs, experts et autres personnes concernées et la Loi n° 2018-573 du 13 juin 2018 portant régime juridique du gel des avoirs illicites.

**Sur le plan institutionnel**, plusieurs autres institutions et organes de lutte contre la corruption, les crimes économiques et financiers ainsi que des initiatives d'amélioration de la transparence dans la gestion des finances publiques ont été mis en place.

## **3. Organes de lutte contre la corruption**

- ❖ La Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance ;
- ❖ La Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières (CENTIF) ;
- ❖ L'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP) ;
- ❖ Le Projet d'Appui à la Gestion Economique et Financière (PAGEF) ;
- ❖ L'Agence Judiciaire du Trésor chargé du recouvrement et de la gestion des avoirs illicites (AJT) ;
- ❖ Le Pôle Pénal Economique et Financier (PPEF) ;
- ❖ Le Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (OGP) ;
- ❖ La Cour des Comptes ;
- ❖ L'Inspection Générale d'Etat ;
- ❖ Le Ministère de la Promotion de la Bonne Gouvernance, du renforcement des capacités et de la Lutte contre la Corruption.

### **3.1. Actions de prévention menées par les institutions de lutte**

Dans le cadre de la prévention, le Ministère de la Promotion de la Bonne Gouvernance, a élaboré une stratégie nationale de prévention contre la corruption et les infractions assimilées. Les actions de prévention ont porté sur la sensibilisation des agents des services publics à la conformité et à l'adhésion sans faille aux principes de transparence, d'intégrité, de responsabilité et de bonne gouvernance en général. Des spots télévisés « Non à la corruption » sont diffusés et des affiches sont visibles sur les grandes voies. A côté de cela, le ministère a demandé le soutien de la presse écrite pour un travail d'information auprès des populations. Egalement à chaque fin d'année, une conférence de presse est organisée afin d'informer la population sur la question de la corruption. En outre, la Plateforme Nationale du Système de Prévention et de Détection des Actes de Corruption et Infractions assimilées dénommée (spacia.ci) qui est un outil de signalement des cas de corruption institué par le gouvernement le 13 avril 2022 et l'Observatoire du service public soutiennent les actions de prévention

initiées par le ministère en informant au quotidien les populations sur les questions de corruption. Ces actions n'ont toujours pas pu contenir les appétits prédateurs de certains agents, par conséquent, des actions de répression ont été menées.

### ***3.2. Actions de répression menées par les institutions de lutte***

Dans la ligne de la répression, les enquêtes menées par la HAGB en septembre 2018, ont conduit le procureur de la République de Côte d'Ivoire à se saisir de 15 dossiers de faits de corruption. Des élus et d'anciens directeurs généraux d'entreprises ivoiriennes sont visés. Ce sont, entre autres, l'ancien Directeur général de la Société Ivoirienne de construction et de gestion immobilière (Sicogi) qui devait s'expliquer sur une transaction illicite de 600 millions de FCFA effectuée quand il dirigeait la Sicogi, l'ancien Maire du plateau (commune d'Abidjan), qui a été révoqué à l'été 2018 par le conseil des ministres. On leur reproche des faits de corruption, des abus de fonction, des détournements de deniers publics, de l'enrichissement illicite et blanchiment de capitaux (Rapport HAGB, 2018). Toujours dans le cadre de la répression, des enquêtes de la HAGB ont épinglé deux anciens Ministres, celui de l'Enseignement supérieur et de l'économie et des finances, en 2018, ont tous deux été accusés de corruption, de détournement de fonds, d'enrichissement illicite et de conflit d'intérêts dans l'attribution de marchés publics. En 2021, une opération « Mains propres » lancée a aussi conduit à l'éviction de plusieurs Directeurs généraux de sociétés d'Etat de leur poste pour malversations portant sur plusieurs milliards de FCFA. Il s'agit notamment des responsables des (Fonds d'entretien routier); de (l'Agence de gestion foncière); de la (Nouvelle pharmacie de la Santé publique); de (l'Autorité de régulation des télécommunications en Côte d'Ivoire), de (Société ivoirienne de contrôles techniques automobiles et industriels). Dans le secteur de la santé, 14 structures sanitaires ont été épinglées pour corruption dans le district d'Abidjan. Il convient toutefois de noter que cette dynamique institutionnelle a permis une amélioration globale de l'état de la gouvernance, néanmoins, les résultats attendus en termes de corruption zéro ne sont pas encore atteints.

## **4. Forces et faiblesses des institutions de lutte**

### ***4.1. Forces de l'institutionnalisation de la lutte***

En termes de forces, l'institutionnalisation de la lutte contre la corruption requiert la volonté politique de créer des institutions budgétaires solides qui promeuvent l'intégrité et la responsabilité dans la gestion des affaires dans l'ensemble du secteur public. Cette lutte engagée s'attaque à la corruption sous tous ses angles et englobe diverses missions qui vont de l'évaluation des risques de corruption et les plans d'action pour l'intégrité des institutions publiques, l'éducation contre la corruption, la déclaration de patrimoine, la surveillance du financement des partis politiques. Cette institutionnalisation de la lutte renforce la participation des citoyens au suivi des ressources. Elle est essentielle aux initiatives de transparence et de responsabilisation. A travers cette politique, l'Etat s'est engagé à publier publiquement

des rapports sur l'état de la corruption dans les services publics. Cette réforme permet aux citoyens et à la société civile d'accéder aux informations et de les utiliser pour surveiller et demander des comptes aux gouvernements. Elle permet aussi au gouvernement de récupérer des fonds obtenus illégalement, qui, une fois restitués, ces fonds peuvent être utilisés pour financer des projets de développement au profit du public. Ensuite, elle constitue une amélioration de la protection des dénonciateurs des cas de corruption dans le secteur public. La création de ces organes anti-corruption avec de telles missions nobles est une grande valeur symbolique, en ce sens, qu'ils représentent une réponse institutionnelle adéquate aux défis que pose la corruption. S'ils ne constituent pas un remède miracle, beaucoup d'observateurs considèrent qu'ils ont le potentiel de favoriser une meilleure gouvernance dans les services d'Etat. Des chiffres des actions sont perceptibles avec les poursuites judiciaires contre certaines hautes autorités et l'éviction d'autres de leurs postes. Ces différentes actions menées ont permis une amélioration globale de l'état de la gouvernance dans les services publics. A cet effet, plusieurs indicateurs d'appréciation de la gouvernance retenus par le Millénium Challenge Corporation (MCC) sont passés du rouge au vert soient (14 indicateurs au vert sur 20) au cours de la période 2011-2019. En dépit de ces bonds, la corruption continue d'être la règle et non l'exception dans certains services publics.

#### *4.2. Faiblesses de l'institutionnalisation de la lutte*

Quant aux faiblesses, les organismes de lutte sont en proie à des interférences politiques et des influences indues. Ceux-ci ne disposent pas toujours des compétences adaptées et d'indépendance organisationnelle, financière et fonctionnelle pour mener des enquêtes et lancer des poursuites efficacement. Le manque de cadre de recevabilité clairement défini et des outils qui permettent d'évaluer la performance des institutions conduisent à la contre-performance. En outre, ces institutions sont placées sous l'autorité directe et exclusive du président de la République ou quelques fois du Ministère de l'Economie et des Finances. Cette tutelle limite l'efficacité de leurs actions. Tout comme la mise à l'écart du Parlement de tout contrôle de domaines qui concernent la gestion des fonds publics, se pose comme une entrave à la performance des institutions. Dans un rapport publié par le Ministère de la bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption, en 2019, le pays a perdu 140 milliards de FCFA du fait de la corruption ; soit 4% du PIB et 64% du service de la dette. En 2021, le chiffre de la corruption n'a pas décré, il est plutôt passé à 175 milliards de FCFA. Un autre indicateur de la faiblesse des institutions est qu'en 2021, l'Agence Transparency International classait le pays à la 105ème sur 180 pays en termes d'indice de perception de corruption. De nombreuses études du Programme des Nations Unies pour le Développement ont démontré par ailleurs que, malgré leur potentiel, les organismes de lutte contre la corruption ne sont pas une panacée contre la corruption. Dans une liste de quinze structures de l'Etat, le pouvoir judiciaire est unanimement désigné comme la structure publique la plus corrompue. La seconde structure publique la plus corrompue est la police. La troisième place est partagée par le gouvernement et les



hôpitaux publics. A Abidjan, Seulement 38% des enquêtés estiment que les institutions sont inefficaces dans la lutte contre la corruption.

## Discussion

Notre travail a consisté à évaluer la stratégie d'institutionnalisation de la lutte anti-corruption dans les services publics en Côte d'Ivoire, notamment à Abidjan. Les résultats obtenus ont permis de comprendre le contexte de l'institutionnalisation de la lutte, les organes institués, les actions menées, les forces et les faiblesses des organismes mis en place. L'institutionnalisation de la lutte anti-corruption naît de la volonté des autorités gouvernementales de réduire l'impact de la corruption et répondre aux exigences de la bonne gouvernance dans les services publics. Les travaux de A. Mtiraoui (2019, pp. 81- 94) corroborent les résultats de la recherche lorsqu'ils mentionnent que de nouveaux outils à la hauteur des enjeux de la corruption sont mis en place à travers des institutions anti-corruption. L'institutionnalisation de la lutte s'est traduite par la création d'une Haute Autorité de la Bonne Gouvernance et des organismes affiliés pour témoigner d'un fort engagement de l'Etat à réinstaurer la confiance aux administrations publiques. Les travaux de L.Thiombiano, (2022, pp. 279-288) abondent dans le même sens lorsqu'il met en lumière que les organes et institutions spécialisés sont mis en place dans la plupart des pays de la sous-région. Dans le cadre de la lutte anti-corruption, des actions de prévention et répression ont été menées. E. Eyebiyi, (2014, pp. 174-194), transcrit cette réalité quand, il note dans ces écrits que plusieurs Etats se sont inscrits aux principes de transparence, d'intégrité, de responsabilité et de bonne gouvernance dans les services publics. La dynamique de l'institutionnalisation de la lutte a ramené l'Indice de Perception de la Corruption du pays à un niveau acceptable. H. Debih (2020, pp.277-302), en fait cas, lorsqu'il écrit que sur le continent, les Indices de Perception de la Corruption sont passés au vert dans plusieurs pays et que tout semble indiquer que les dispositions institutionnelles sont déterminantes dans la lutte contre la corruption dans certains Etats. Cependant, la persistance d'un niveau de corruption élevé dans certains services publics dénote de l'inefficacité de la stratégie de lutte contre la corruption. B. Yves et B. Luc, (2019, pp. 767-780), vont dans le même sens. Il ressort de leur étude que de nombreuses initiatives institutionnelles sont prises en vue de réduire la corruption, mais le phénomène reste difficile à combattre.

L'objectif de l'étude qui consistait à analyser la dynamique de l'institutionnalisation de la lutte contre la corruption a été atteint et le cadre théorique validé. La corruption entrave la productivité des administrations, détériore l'image de l'Etat et instaure une répartition inégale des biens publics. Pour lutter contre le phénomène, les Etats doivent faire preuve d'exemplarité en matière d'équité et d'égalité de traitement ; renforcer les capacités des agents publics au respect de la chose publique; inclure des exigences en matière d'éthique et d'intégrité pour l'accès aux marchés publics ; rendre les institutions de lutte indépendantes et donner les pleins pouvoirs aux autorités de contrôle ; encourager les entreprises à mettre en place des politiques anti-corruption ;

sanctionner la grande autant que la petite corruption. Bien que l'objectif de l'étude soit atteint, des limites de l'étude sont à dégager. D'énormes difficultés de collecte de données ont été observées au niveau des Administrations. Certaines informations sur les entreprises échantillonnées (régime fiscal, statut juridique, secteur d'activité, etc.) se sont révélées incorrectes. Comme dans la plupart des enquêtes institutionnelles, certains acteurs ont refusé catégoriquement ou de façon subtile de participer à l'enquête. En outre, l'on note le peu de connaissances scientifiques dans ce domaine, et les recherches sur cette forme de criminalité économique se heurtent notamment à l'existence d'un chiffre noir particulièrement significatif et à l'inaccessibilité de certaines sources d'informations. Au plan méthodologique, les techniques de recueil de données semblent ne pas produire les résultats escomptés. La technique d'observation et d'entretien pour mieux appréhender le phénomène ont connu des faiblesses. L'autre limite est la taille de l'échantillon d'enquête, loin du nombre d'acteurs qui s'y investissent. Il paraît ainsi intéressant de tester ce même objectif avec un échantillon d'enquêtés plus considérable pour de prochaines études sur le sujet, ce qui permettra d'accroître la portée des résultats.

### **Conclusion**

L'étude sur la dynamique de l'institutionnalisation de la lutte contre la corruption, a permis de noter que le phénomène tend ses tentacules dans tous les services publics. Elle a fait ressortir que la lutte contre le phénomène s'est institutionnalisée pour renforcer les acquis. L'article a fait part du contexte ayant conduit à la mise en place d'institutions étatiques spécialisées dans la lutte. Ce sont entre autres la HABG, la Cour des Comptes, le Ministère de lutte contre la corruption. L'étude souligne aussi que ces organes ont mené des actions de prévention et de répression qui ont conduit à la mise aux arrêts de plusieurs Directeurs des sociétés étatiques. L'étude relève aussi que des résultats probants sont à souligner au regard des derniers rapports de l'ONG Transparency international en termes d'indices de perception de la corruption qui place le pays à un rang raisonnable. Malgré ces bonds, l'institutionnalisation de la lutte n'a pas vraiment amélioré efficacement la lutte. L'article a par ailleurs mis en lumière les forces et les faiblesses de ces réformes institutionnelles dans le cadre de la lutte contre la corruption. Pour des questions de rentabilité financière, des agents des services publics tentent coûte que coûte de s'enrichir rapidement et de façon illicite au détriment de tout un Etat.

## Références Bibliographiques

- AVOM Désiré & GANDJON Fankem. (2014). « Qualité du cadre juridique, corruption et commerce international : le cas de la CEMAC », *Revue d'économie politique*, Vol.124, No. 1, pp. 101-128.
- BODJRENOU Laurence, SENA Harmonie. (2016). *Les paradoxes de la lutte contre la corruption en Afrique : cas du Bénin et du Rwanda*, thèse, Faculté des arts et sciences, p.120.
- BOISVERT Yves & BEGIN Luc .2019. « Le service public face à la corruption systémique : faiblesse morale et vulnérabilité organisationnelle », *Dans Revue française d'administration publique*, Vol. 3, N°171, pp. 767-780.
- DEBIH Hatem. (2020). « Le fléau de la corruption .Evolution, mécanismes de lutte et Perspectives », *Revue des études juridiques et politiques*, Vol.06, N°02, pp.277-302.
- DE Graaf, (2007). « Causes of corruption: Towards a contextual theory of corruption », *Public Administration Quarterly*, Vol. 31, No 1/2, pp. 39-86.
- EL KHIDER, EL JABRI et. (2020). « L'impact de la corruption sur la croissance et le développement humain : Une étude exploratoire dans le contexte africain », *Revue AME*, Vol. 2, No 3, pp.459-479.
- EYEBIYI Elieth. (2014). « La lutte contre la corruption comme objet d'études en socio-anthropologie: Une perspective théorique et empirique », *Journal Africain d'Etudes et recherches*, pp. 174-194.
- KONE Antoine. (2017). « La corruption dans tous ses états en Côte d'Ivoire. Extraits d'une homélie de Mgr, *Dans Afrique contemporaine*, Vol.3-4, N°. 263-264, pp. 245-248.
- KOSSI Agbékponou & LELENG Kebalo. (2019). « Relation : Dette, Croissance Économique dans la CEDEAO: Analyse à travers une Approche Non-Linéaire », *Revue Economique et Monétaire*, pp.9-33.
- KOSSIIVI Edem Agbodji. (2019). « La procédure de contrôle de l'attribution des marchés publics au Togo », *Librairie Africaine d'Etudes Juridiques*, pp. (9 18).
- ODA Jean César & SMAILI Nadia. (2021). « Marchés publics et grands projets d'infrastructure : comment gérer les risques éthiques ? Écosystème de lutte contre la corruption : une approche intégrative , Éthique publique, *Revue internationale d'éthique sociétale et gouvernementale*, Vol. 23, N° 1, pp. 49- 89.
- MTIRAOUI Abderraouf & MONGI Lassoued. (2019). « L'action du pouvoir public entre la lutte contre la corruption et la croissance économique dans la région MENA », *Revue des Etudes Economiques Approfondies*, Vol.4, N°.1, pp. 81-94.
- OUMAR Koné. (2015). *La corruption des agents publics : Approche comparée des droits français et malien*, Thèse, droit Sciences politiques et Histoire, Université de
- PRASARD Monica & BORGES Mariana & DA SILVA Martins & Nickow Andre. (2019). « Approaches to Corruption: a Synthesis of the Scholarship », *Studies in Comparative International Development*, Vol. 54, N°. 1, pp. 96-132.

- THIOMBIANO Lafama Prosper. (2022). « La lutte contre la délinquance financière au Burkina Faso », *Dans Les Cahiers de la Justice*, N°.2, pp. 279-288.
- YEO Elisabeth. (2018). « Représentations sociales de la corruption chez les fonctionnaires d'Abidjan selon le niveau d'études », *Revue Malienne de Langue et de Littérature*, N°.0033, pp. 90-103.